



Gérard, bains-douches de la rue de Charenton, Paris 12<sup>e</sup>, 2016  
© Florence Levillain/Signatures

Bains-douches, rue de Meaux, Paris 15<sup>e</sup>, 2016  
© Florence Levillain/Signatures



## / Bien plus que des bains-douches

Issus d'une histoire urbaine séculaire, les bains-douches publics sont-ils obsolètes? Au plus fort de la crise sanitaire, ils sont demeurés ouverts, à Paris, mais aussi à Nantes, Bruxelles ou Turin. Sans oublier les *sentō* japonais. Preuve que ces équipements ont encore un rôle essentiel.

Par Claire Lévy-Vroelant, professeure émérite de sociologie (université Paris-VIII-Saint-Denis), et François Ménard, responsable de programmes de recherche au Puca (Plan urbanisme, construction, architecture)

Confrontés à l'épidémie du Covid-19, des villes puis des États ont pris la décision de fermer les établissements accueillant du public, notamment s'ils étaient clos et que les règles de distanciation physique ne pouvaient y être respectées : restaurants, piscines, écoles... Publics ou privés, la liste serait longue. Au plus fort de la crise sanitaire, seule une minorité d'entre eux, jugés indispensables, sont demeurés ouverts. Parmi eux les bains-douches publics<sup>1</sup>. « *Tiens, il en existe encore ?* » Curieuse exception que ce maintien d'un service quasi invisible ou trop rapidement considéré comme obsolète ! Force est de constater qu'à Paris, certes, ville capitale héritière d'un solide patrimoine en la matière, mais aussi à Nantes, où l'inauguration du nouvel établissement était prévue le premier jour du confinement (cf. p. 20-21), ou encore à Bruxelles (cf. p. 22-23), à Turin (cf. p. 24-25) et même au Japon où les *sentō* sont demeurés ouverts au public (cf. p. 26-27), le service a joué son rôle, et même plus.

À la faveur de la crise sanitaire, les bains-douches ont en effet émergé comme des équipements dont la permanence était nécessaire afin d'offrir les moyens d'un accès à l'hygiène et à l'eau chaude à celles et ceux qui en étaient dépourvus, et ce, dans des conditions satisfaisantes d'utilisation. Ils ont aussi permis un soutien rapproché et, pour certains établissements, une aide humanitaire multiforme. Équipements d'urgence à vocation sanitaire et sociale en période de crise? Survivance du passé opportunément mobilisée? En réalité, les bains-douches sont bien plus que cela : révélateurs des fragilités métropolitaines, service utilisé, voire très utilisé, par une population aux trajectoires et aux besoins plus complexes qu'il n'y paraît, lieux par lesquels la ville se fait hospitalière aux exilés sans toit et

aux exclus du logement, espaces générateurs de *care* et de bien-être, ces établissements aux modèles économiques variés méritent de sortir de l'impensé des études urbaines pour figurer parmi les équipements constitutifs d'une ville qui se voudrait inclusive – et pas simplement le miroir de ses insuffisances.

C'est à ce réexamen et à un voyage dans les lieux qu'invitent les articles qui suivent cette introduction.

### UNE HISTOIRE, DES HISTOIRES

Thermes romains, étuves médiévales, bains ottomans, hammam, *banya* russe, *sentō* japonais... Il existe partout une histoire longue des usages du bain d'eau chaude ou de vapeur dans les villes. Des histoires devrions-nous dire, où purification symbolique, hygiène corporelle, transmission intergénérationnelle, sociabilités et bien-être se mêlent.

Il en reste des traces matérielles et immatérielles, des traditions et des édifices. À ces histoires variées vient s'ajouter une histoire moderne, produit de l'industrialisation des sociétés à partir de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et dans laquelle la fonction hygiéniste prend le dessus sur les

autres. La salubrité publique, la lutte contre les maladies liées au paupérisme, une certaine mise en ordre du corps social ont fait émerger à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle des établissements spécifiquement dédiés à cette fonction et destinés au prolétariat des villes industrielles, avec, en France, cette curieuse invention issue du monde carcéral : le bain par aspersion<sup>2</sup>, ou « bain de pluie », notre douche contemporaine.

À partir de là, les histoires se ressemblent : à quelques décennies d'intervalle, entre les années 1890 et la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle, une floraison d'établissements d'initiative privée, progressivement relayée par la décision ■■■

Offrir les moyens d'un accès à l'hygiène et à l'eau chaude

publique, des formes et des programmes architecturaux spécifiques qui en marquent la présence dans l'espace et en rationalisent l'usage. Notons que ce mouvement accompagne la création de logements destinés à loger le peuple ouvrier des villes, dont l'initiative revient au mouvement pionnier des Habitations à bon marché (HBM). Puis l'amélioration du confort de l'habitat, qui se généralise au cours des années 1960 et 1970, avec la systématisation des salles de bains, entraînera le déclin des bains-douches au point de les voir disparaître dans nombre de villes grandes et moyennes et de leurs banlieues auparavant bien pourvues. Le phénomène concerne l'Europe de l'Ouest, mais on le rencontre sous des formes et des temporalités plus ou moins proches, en Europe centrale et orientale, aux États-Unis, au Japon, ou encore en Amérique latine, sous réserve d'inventaire.

### VALEUR PATRIMONIALE VERSUS UTILITÉ SOCIALE ?

Témoignant d'une ambition progressiste, sociale même, les bains-douches publics ont fait l'objet en France, et notamment à Paris, de programmes constructifs<sup>3</sup> dont le paysage urbain conserve la trace. L'usage de la brique et celui, précoce, du béton, le respect de codes hygiénistes puis modernistes, une discrète monumentalité, du moins jusqu'aux années 1920, confèrent aux édifices qui les abritent une valeur esthétique et mémorielle qui dissuade de leur destruction. Si certains établissements sont restés en usage, c'est parce qu'ils répondaient à des besoins persistants, mais aussi, sans doute, en raison de cette valeur patrimoniale. Celle-ci a toutefois un revers. Disséminés dans les quartiers autrefois populaires des villes-centres, ils voient cette valeur patrimoniale redoublée d'une valeur immobilière à la mesure de l'enchérissement du foncier. C'est pourquoi certains sont-ils protégés, comme l'emblématique cité de la rue des Amiraux, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, construite en 1927 par Henri Sauvage. Classée monument historique en 1991, rénovée entre 2015 et 2017, elle comprend des logements sociaux équipés d'une terrasse, une piscine Art déco et un espace réservé aux bains-douches publics. Mais la tentation est grande de reconverter ou de vendre ces bâtiments souvent remarquables pour en tirer des ressources bien supérieures au produit de leur activité (cf. encadré, p. 17). Celle-ci, d'ailleurs, se justifie-t-elle encore ? N'a-t-elle pas vocation à devenir résiduelle et remplacée par une offre plus ciblée, réduite aux seuls SDF ? A-t-on besoin d'établissements dédiés, et la douche ne gagne-t-elle pas à être proposée dans le cadre d'une prise en charge à la fois plus large (elle ne serait qu'un aspect de besoins sociaux réclamant une prise en charge) et plus spécialisée ? Cela pourrait sonner comme une évidence... mais les faits témoignent d'une réalité autrement plus complexe et de besoins loin d'être déclinants. Mieux, de nouvelles initiatives apparaissent faisant de l'accès à l'eau, à l'hygiène et au bien-être un combat à part entière, y compris dans des métropoles, ou plutôt précisément dans des métropoles que leur attractivité et leur compétitivité « obligent » à la mesure des laissés pour compte qu'elles génèrent et qui, disposant ou non de logement, se retrouvent confrontés

à une précarité hydrique entraînant, entre autres, une vulnérabilité sanitaire.

L'enquête réalisée auprès des usagers des bains-douches parisiens montre, en effet, que parmi les personnes qui les fréquentent, seule une minorité est effectivement sans abri et les motifs de leur fréquentation sont pluriels, témoignant à la fois d'une précarité de déclassement, de difficultés liées à la condition d'exilé, et parfois de besoins plus divers dont le premier est celui de trouver un lieu accessible où le soin de soi peut s'effectuer dans des conditions sécurisées matériellement et socialement (cf. p. 18-19).

### UN BESOIN ESSENTIEL, UNE ÉCONOMIE FRAGILE, DES INITIATIVES NOUVELLES

La Ville de Paris n'a pas enregistré de baisse significative de fréquentation durant le confinement qui prolonge sur ce point une tendance à une hausse des entrées ces dernières années. Mais si la demande ne faiblit pas, le modèle économique est partout fragile, incitant à des initiatives nouvelles dont il est difficile d'évaluer la portée et la pérennité. La demande sociale multiforme met à l'épreuve les réponses jusqu'ici apportées.

Et si Paris constitue une référence avec ses quelque 500 cabines de douche en accès gratuit, les expériences de Nantes, Bruxelles, Turin, rapportées dans cet ensemble d'articles nécessairement sélectif, permettent d'esquisser un cadre et de tracer les pistes sur lesquelles les bains-douches poursuivent leur trajectoire. Ces trajectoires, prometteuses, ne sont pas sans risque. Les auteurs proposent d'identifier trois grands modèles à partir des cas retenus pour leur exemplarité, mais qui sont loin d'épuiser la diversité de l'existant.

Le premier que l'on qualifiera de « universaliste » perpétue une offre centrée exclusivement sur la douche. D'accès gratuit ou

d'un tarif modique, il est financé par la collectivité et, bien que répondant à une demande à caractère social, il est ouvert à tous. Cette inconditionnalité a deux vertus : celle de l'hospitalité (l'usager n'a pas de justification à produire) et de la non-stigmatisation (ou du moins la moindre violence du stigmate). Mais cette hospitalité est rudimentaire, l'équité de traitement peut se limiter à la gestion impersonnelle des flux et la latitude d'usage est fonction de la bienveillance des personnels, de la plasticité de l'espace et de l'intervention d'associations permettant de proposer bagageries et machines à laver. Il tient au maintien d'implantations historiques qui en assurent une répartition minimale dans l'espace urbain, au volontarisme municipal, et au dévouement de son personnel fondé aujourd'hui sur l'expérience davantage que sur la formation.

Le second modèle procède d'une attention plus soutenue aux problématiques spécifiques de certaines catégories d'usagers ou de la recherche d'un « public cible » qui tend à échapper aux acteurs des politiques sociales de terrain : les femmes en grande précarité en sont un exemple. « Spécialisé », mis en œuvre par des acteurs engagés ou qualifiés dans l'action sociale au sein ou en marge des institutions, il s'inscrit dans un référentiel tantôt « humanitaire » tantôt « solidaire », à la fois critique et mélioratif. En allant au plus près des personnes, ses acteurs replacent

le bain-douche dans une chaîne de besoins et d'aspirations auxquelles ils répondront en élargissant ou en renforçant l'accompagnement. Il constitue par conséquent une ressource que l'action sociale se doit de mettre à profit. Fondées sur un constat de carence, ces approches peuvent prendre appui sur les lieux existants (exemple du créneau réservé aux femmes de l'établissement de la rue de Charenton, cf. p. 17), ou en créer de nouveaux comme à Bruxelles. Il dépend toutefois d'une part importante de financements privés et d'engagement bénévole et peut, en leur absence, conduire à une conception « résidualiste » des bains-douches, passant d'une logique d'équipement ouvert à tous à un service dédié exclusivement aux plus démunis.

Un troisième modèle émerge, plus indécis quant à sa portée, mais prometteur par l'élargissement qu'il dessine, que l'on pourrait qualifier de « convivialiste » et « génératif ». Les bains de la via Agliè à Turin en constituent un exemple, mais d'autres initiatives telles que celle portée par Lalca<sup>4</sup> à Lyon peuvent y correspondre, dans une version originale qui associe la gestion municipale et le partenariat culturel avec le monde associatif. Fondé sur le lieu tout autant que sur le service ou l'équipement, il repose sur l'accueil d'une multitude d'initiatives au service du quartier et de ses habitants, usagers ou visiteurs. L'existence d'un restaurant de quartier, dans le cas de Turin, participe tout à la fois de la convivialité et de l'économie générale de la structure dont les principes et la pratique sont ceux de l'économie sociale et solidaire. En élargissant les motifs de présence et en diversifiant l'offre de services et d'accompagnement, le lieu est également génératif d'hybridité et d'initiatives nouvelles. Le risque ici est que l'entremêlement des idéaux et des pratiques (faire lieu et faire réseau, faire « commun » et logique de club, ouverture et appropriation sélective...) ne suffise pas à briser les cloisonnements sociaux et conduise à terme à faire de l'accès à l'eau, à l'hygiène et au bien-être un impératif second au point que les usagers les plus dans le besoin ne s'y retrouveraient plus. Tributaire du charisme de personnalités, misant sur une dynamique économique sujette à de possibles revers et supposant une part d'engagement militant et d'aides publiques, ce modèle reste fragile.

Les *sentō* dont les quartiers populaires des villes japonaises sont encore assez bien pourvus constituent une variante de ce modèle : offrant un service payant de l'ordre de 4 euros, le bien-être que procurent les bains à différentes températures, là où la douche n'est qu'un élément d'hygiène préalable au délasserment, en fait un lieu de sociabilité local très apprécié. Encadré par la législation, leur statut de commerce privé, souvent géré de père en fils, est une source de fragilité à laquelle la recherche de subventions publiques et d'une nouvelle clientèle tente de remédier.

Cette présentation en trois modèles a privilégié la philosophie des différents lieux et le rôle qu'ils entendent jouer. Mais les temps changent et les idées se recomposent. Si le modèle généraliste issu de l'hygiénisme et du municipalisme à la française s'inscrit dans l'idée de la santé pour tous, il a nécessairement évolué vers des fonctions plus sociales que lui permettent de jouer, pour le moment, son puissant ancrage dans les politiques publiques et la volonté politique locale. Issu de la même matrice, l'établissement

de la via Agliè est devenu une maison de quartier tout en conservant un service de douches. Une des leçons de cette histoire, c'est que la ville et ses acteurs adoptent des principes et des formes qui fluctuent au fil d'un temps non linéaire : occasion d'une mobilisation serrée sur cinq années à l'ère du relais de l'économie sociale et solidaire (DoucheFLUX, à Bruxelles), résultat d'une longue sortie de l'âge industriel et de la nécessité de régénérer les quartiers (via Agliè, à Turin), ambition d'un projet social en forme de lieu unique relocalisé (Nantes). Cet essai de typologie n'a pas vocation à établir des préférences. Car plutôt que de choisir entre les modèles, ne faut-il pas travailler sur des variantes, envisager la démultiplication des lieux et des contenus, ainsi que leur mise en réseau ouvrant sur la mutualisation des ressources ? Ne convient-il pas, aussi, de réfléchir à la place de l'usager dans la conception et la bonne marche d'une aménité qui le concerne ?

### UN ÉQUIPEMENT DE DEMAIN

Équipements pour une ville solidaire et hospitalière, dépositaires d'une forme de sollicitude publique, les bains-douches s'inscrivent dans un paysage urbain où les usages de l'eau sont eux-mêmes réinterrogés : pour la maîtrise de sa consommation, d'une part, mais aussi pour les nouvelles pratiques qui l'investissent, d'autre part. Si la douche est préconisée à domicile en lieu et place du bain, l'offre de soin du corps par l'eau se développe en dehors. Les piscines demeurent, les spas, espaces d'aquatraining et autres saunas complètent une offre de plus en plus diversifiée, tandis que le développement du vélo conduit les entreprises à prévoir des douches pour leur personnel. Sur le plan environnemental enfin, la géothermie, d'une part, et la récupération des calories sur les eaux usées ou les *data centers*, d'autre part, permettent d'envisager de nouveaux écosystèmes énergétiques urbains autour de l'eau. Sommes-nous là à mille lieues des nouvelles précarités que nous évoquons ? Pas si sûr. Les bains-douches ont, dès leur origine, combiné innovation technique et progrès social : l'exploitation des puits artésiens et sources chaudes et les systèmes hydrauliques sophistiqués sont allés de pair avec la construction de bâtiments ambitieux et durables, au profit de tous. Ne peuvent-ils pas incarner à nouveau, à l'opposé d'un misérabilisme réducteur, une forme de modernité urbaine ? Les pistes sont multiples, la nécessité largement acquise. Reste à leur faire place aujourd'hui dans les projets d'aménagement et l'économie des villes. Puisse cet ensemble d'articles y contribuer. /

Claire Lévy-Vroelant et François Ménard

<sup>3</sup> Cette décision de maintien prise par les villes a été entérinée par la circulaire ministérielle du 21 mars 2020 qui place les « services des bains-douches municipaux » dans la liste de ceux non seulement qui peuvent, mais « qui doivent continuer à fonctionner ».

<sup>4</sup> Inventé en 1872 par le docteur Merry Delabost à la prison de Rouen, le « bain par aspersion » se distinguait de la douche d'hydrothérapie alors en vogue, dont le jet puissant était utilisé en massage.

<sup>5</sup> La dernière grande vague à Paris date de 1922.

<sup>6</sup> « Association créée en 2008, Lalca est un laboratoire de recherche théorique et expérimentale qui tente d'observer comment la ville se fabrique à l'« rencontre de ce(ux) qui l'effraie(nt) ». » [www.lalca.org](http://www.lalca.org)

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
<https://theconversation.com/precarite-pourquoi-les-bains-douches-municipaux-sont-un-service-public-essentiel-140594>

# / L'écosystème des bains-douches municipaux parisiens

Les 17 établissements appartiennent à la Ville de Paris et sont gérés directement par elle, avec un personnel dédié. Mais un véritable écosystème contribue à la pérennité du modèle, avec la Direction jeunesse et sports aux responsabilités.

Par Claire Lévy-Vroelant, François Ménard et Lucie Bony



Bains-douches Rouvet, Paris 19<sup>e</sup>  
© Mathilde Roux



Bains-douches Oberkampff, Paris 11<sup>e</sup>  
© Laurent Kruszyk, Région Ile-de-France

L'apparente unicité de décideur, de propriétaire et d'exploitant qui fait la robustesse du modèle des bains-douches municipaux parisiens cache un système d'acteurs moins uniforme qu'il n'y paraît. Son examen permet d'en percevoir les fragilités, mais également les potentialités.

Rappelons que la plupart de ces établissements ont été construits dans la première partie du XX<sup>e</sup> siècle à la faveur de programmes à vocation à la fois hygiénique et sociale, obéissant à des cahiers des charges précis dans leur conception intérieure, extérieure et dans le choix des matériaux. Ils en conservent des caractéristiques architecturales remarquables et une certaine valeur patrimoniale. Leur préservation et leur remise en état, lorsqu'elle s'impose, représentent un coût qui, sans recettes d'exploitation, peut paraître élevé. Depuis 2000, en effet, les bains-douches assurent un accès gratuit à tous, quel que soit son revenu. Dans ces conditions,

la décision (cession, travaux...) implique des directions autres que celles qui ont à charge leur exploitation, telle la Direction des constructions publiques et de l'architecture, et les arbitrages municipaux pourront ainsi conduire à un changement de destination. C'est ce qui s'est passé pour l'établissement de la rue de Castagnary, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, dont la réhabilitation et le changement d'usage (pour des logements en colocation) ont été inscrits dans l'appel à projets « Réinventer Paris ». Hormis ce cas récent, les chantiers engagés – trois établissements sont actuellement fermés pour travaux – visent à une remise en état en conservant leur vocation originelle et leurs modalités de gestion.

## UN ÉQUIPEMENT PUBLIC

Mais de qui relève la gestion des bains-douches ? Par leur destination, on aurait pu imaginer que celle-ci revient aux centres communaux d'action sociale. En France, c'est le

cas dans certaines villes. Mais à Paris, c'est la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) qui est aux commandes, tout comme pour les piscines municipales et les stades. Cette particularité, qui fait des bains-douches un équipement public avant d'être un service à vocation sociale, est l'héritage d'une histoire où piscines et bains étaient mêlés dans un même référentiel sanitaire : on les appelait les « établissements balnéaires ». Pourtant, la distinction entre les deux – hygiène d'un côté, activité ludique et sportive de l'autre – remonte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pour des raisons autant budgétaires que fonctionnelles.

Ce serait, en fait, davantage les modalités pratiques de gestion et d'exploitation, autour de l'eau, qui ont fondé ce rapprochement et le font perdurer.

Aujourd'hui, les 900 000 à 1 million de douches délivrées par an témoignent autant de la permanence du besoin que de la capacité des établissements à y apporter une réponse. Avec environ 80 agents techniques des installations sportives (Atis), soit 4 ou 5 agents par établissement, les bains-douches parisiens semblent assurer leur mission sans distorsion, malentendus, ou souffrances majeures. Pourtant, ce personnel au statut d'ouvrier a vu ses missions changer. Formés sur le tas, ils ont acquis au fil de l'eau, et parfois brusquement, les compétences relationnelles nécessaires à l'augmentation de la fréquentation (suite au passage à la gratuité notamment) et à l'évolution des usagers vers des profils plus précaires. Les agents en poste aujourd'hui constituent un personnel réputé assez stable et appréciant leur métier, mais dont le travail ne bénéficie sans doute pas d'une reconnaissance à la hauteur de leurs attentes.

## UNE LOGIQUE DE MAILLAGE

L'offre dont les employés sont à la fois les dépositaires et les gardiens est toutefois restreinte. Les bains-douches sont faits pour se doucher, se raser, se faire un shampoing... à condition d'avoir le matériel adéquat. Pourquoi ce matériel (savon, rasoirs, serviettes, etc.) n'y est-il pas proposé ? Au dire de responsables, une tentative de mise à disposition de « kits », il y a quelques années, s'est révélée désastreuse. Une telle offre supposerait une logistique complexe et coûteuse, difficile à assumer et à mettre en place de façon pacifiée, à moins de changer radicalement d'optique et d'offrir des ressources sous une forme écoresponsable (distributeurs de savon, par exemple), avec le personnel en soutien. C'est la raison pour laquelle, plutôt que d'étoffer leur prestation sur la base de leurs ressources humaines et matérielles propres, les bains-douches parisiens s'inscrivent aujourd'hui dans une logique de maillage de l'offre et de travail en réseau en lien avec les associations, comme en témoigne la diffusion d'un *Guide de la solidarité* à destination des publics et des travailleurs sociaux. Il s'agit, en effet, de constituer une chaîne de ressources complémentaires autour des bains-douches, mais pas nécessairement centrée sur eux. D'autres services y voient le jour malgré tout, et c'est là que d'autres acteurs interviennent : la Direction de l'action sociale de l'enfance et de la santé (Dases), aux compétences « départementales », le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), établissement public municipal, ainsi que de nombreuses associations. Si la Dases intervient pour s'assurer de la qualité de l'eau à travers le Service parisien

de santé environnementale et ses laboratoires, elle joue un rôle social stratégique par la coordination et la mise en relation des acteurs associatifs invités à proposer leurs services. Il en va de même pour le CASVP, qui, à travers ses permanences dans les Espaces solidarité insertion (ESI) et les permanences sociales d'accueil, guide les personnes en grande précarité et inscrit les bains-douches parmi l'ensemble des ressources à disposition.

Mais, c'est désormais par l'intervention d'associations dans les lieux mêmes que ce maillage porte aujourd'hui ses fruits : à travers la gestion d'espaces bagagerie, à travers des buanderies (rue Oberkampff dans le 11<sup>e</sup>), notamment. Le cas de la rue de Charenton (dans le 12<sup>e</sup>) mérite une attention particulière : il s'agit d'une expérience décidée au niveau municipal en réponse à une suggestion du Samu social : offrir un accueil spécifique aux femmes en très grande précarité et dont on constatait la faible fréquentation des établissements. Il ne s'agissait pas de réserver un créneau aux femmes sur une plage d'ouverture existante (ce qui aurait pu conduire à refuser l'accès à des hommes qui en aurait eu besoin), mais d'ouvrir l'établissement l'après-midi (alors qu'il est habituellement fermé) pour y accueillir des femmes. L'hypothèse était qu'il n'était pas facile pour certaines femmes d'entrer dans des établissements majoritairement masculins, y compris dans leur personnel. Ce ciblage peut se lire à la fois comme une ouverture (en direction des femmes) et une spécialisation (une intervention très sociale). L'initiative ne s'arrête pas là. Il y est proposé, outre un accompagnement sanitaire avec une infirmière, des consultations ciblées (gynécologue, kinésithérapeute, podologue), ainsi que du matériel pour le soin et beauté (coiffure, épilation). Ces actions sont réalisées par des associations qui bénéficient de financements tiers (budget participatif, mécénat, etc.), mais il est encore un peu tôt pour savoir si elles atteignent véritablement le « public » visé.

Quoique périphérique, en apparence, à cet écosystème, un dernier acteur mérite d'être mentionné : Eau de Paris. Entreprise municipale depuis 2010 sous la forme dite de « régie publique », elle fournit l'eau et en facture la consommation aux particuliers et à la ville, mais n'est ■■■

## RAPPEL HISTORIQUE

Avant que les pouvoirs publics ne se saisissent de la question, c'est au sein des prisons que sont créées les premières douches dans les années 1870 ; il s'agissait d'y diminuer le taux de mortalité en offrant aux prisonniers un accès à l'hygiène. Ces origines disciplinaires n'en sont pas moins progressistes : l'idée est de donner aux travailleurs un accès aux soins du corps, dans un contexte où le mouvement hygiéniste s'efforce de lutter contre le développement des épidémies. Les ancêtres des HLM, les Habitations à bon marché (HBM) construites au tournant du siècle dans les faubourgs parisiens, comprennent souvent de vastes espaces dédiés aux bains-douches, situés au rez-de-chaussée et à l'usage des locataires. En 1910, les HBM font figure de pionnières en installant des cabines individuelles dans les logements. Progressivement, l'action publique prend le relais en construisant des équipements destinés à l'hygiène corporelle, souvent associés à des équipements sportifs ou à des piscines – d'où leur nom d'« établissements balnéaires ». Avec l'entrée des commodités dans le logement, leur fonction se transforme, jusqu'à ne concerner que les plus précaires.

... pas partie prenante de la gestion des bains-douches. Toutefois, s'agissant de l'accès à l'eau et à l'hygiène, Eau de Paris est un acteur non négligeable. De fait, Eau de Paris contribue au Fonds de solidarité logement (FSL), au titre du désendettement des ménages face aux charges impayées. Elle rassemble sous sa tutelle et entretient l'ensemble des fontaines d'eau potable des espaces publics autrefois dispersées; enfin, elle fournit quelque 13800 gourdes (réutilisables) de cette même eau aux associations intervenant auprès des populations à la rue. Qu'en conclure? Bien plus qu'un emblème, les établissements

publics de bains-douches parisiens sont la pièce maîtresse qui garantit l'accès à l'eau, à l'hygiène et au bien-être aux précaires et aux exclus de la capitale. Reposant sur un système d'acteurs riche, ils sont le fondement hospitalier d'interventions multiples et nécessaires: imparfaites et fragiles, mais connectées et évolutives, elles participent de l'accès aux droits fondamentaux des individus dans des espaces urbains tentés par la fermeture. Peut-être même ouvrent-elles la voie vers un usage des communs – dont l'eau – à la fois plus sobre et plus solidaire? / **Claire Lévy-Vroelant, François Ménard et Lucie Bony**

## / Une enquête sur les lieux et leurs usages

Devenus gratuits en 2000, les 17 établissements parisiens offrant quelque 500 cabines connaîtraient une hausse de leur fréquentation depuis deux décennies.

Par Claire Lévy-Vroelant et Lucie Bony

Une enquête sur questionnaire a été conduite en février-mars 2017 en collaboration avec l'Institut national d'études démographiques (Ined), qui a permis de mieux cerner les caractéristiques des usagers. 1088 questionnaires, proposés dans 7 langues (farsi, arabe, roumain, polonais, bulgare, anglais, français), ont été recueillis par 14 enquêteurs dans les 13 établissements parisiens en service au moment de l'enquête. 74 % des usagers ayant accepté de prendre le questionnaire en main l'ont rempli. Même si une part non négligeable d'usagers n'ont pas pu ou pas souhaité participer, l'enquête donne des résultats susceptibles d'être extrapolés, sous réserve que le contexte – climat, expulsion ou installation de campements de migrants ou de Roms, fermetures pour travaux, etc. – reste relativement constant. Si l'enquête parisienne conforte des éléments déjà connus, elle réserve quelques surprises.

Les bains-douches connaissent une fréquentation essentiellement masculine: à peine 10 % des répondants sont des femmes, proportion peut-être encore plus faible

qu'envisagée. La majorité des usagers (52 %) est née à l'étranger. Toutes les tranches d'âge sont représentées et l'âge médian est de 49 ans (mais l'enquête a exclu les mineurs). Lorsqu'ils sont nés à l'étranger, les usagers connaissent une présence en France très variable: la majorité y réside depuis plus de 10 ans (56 %), mais l'on retrouve une part non négligeable de personnes arrivées en France depuis moins d'un an (11 %). La répartition des lieux de naissance des enquêtés reflète l'histoire coloniale de la France: 65 % des usagers nés à l'étranger sont issus des anciennes colonies (Maghreb en premier lieu, mais aussi anciennes possessions françaises d'Afrique, de l'Océan indien et de la Caraïbe). Un autre groupe est originaire des Balkans et de l'Europe de l'Est (15 %). L'enquête nous apprend que la conjoncture actuelle marquée par la guerre et l'insécurité au Moyen-Orient et dans la corne de l'Afrique entraîne une fréquentation somme toute assez limitée et regroupée dans certains établissements proches des lieux d'implantation des exilés.

**Ce sont des lieux pourvoyeurs de care, intimes et publics à la fois**

sessions françaises d'Afrique, de l'Océan indien et de la Caraïbe). Un autre groupe est originaire des Balkans et de l'Europe de l'Est (15 %). L'enquête nous apprend que la conjoncture actuelle marquée par la guerre et l'insécurité au Moyen-Orient et dans la corne de l'Afrique entraîne une fréquentation somme toute assez limitée et regroupée dans certains établissements proches des lieux d'implantation des exilés.

Résultat moins attendu, l'enquête montre qu'un tiers des usagers habitent un logement ordinaire. Les situations résidentielles des usagers enquêtés sont très hétérogènes, et l'idée de bains-douches fréquentés majoritairement par des personnes sans domicile, voire sans abri, doit être largement nuancée: si 35 % des enquêtés se déclarent privés de tout logement, un quart sont hébergés (par un tiers ou en centre d'hébergement), et un tiers habitent un logement ordinaire en tant que locataire ou propriétaire. Des conditions de logement dégradées et des difficultés d'accès à l'eau viennent pour partie expliquer le recours à ces équipements: 67 % n'ont pas de douche, et 38 % n'ont pas de lavabo sur leur lieu d'habitation.

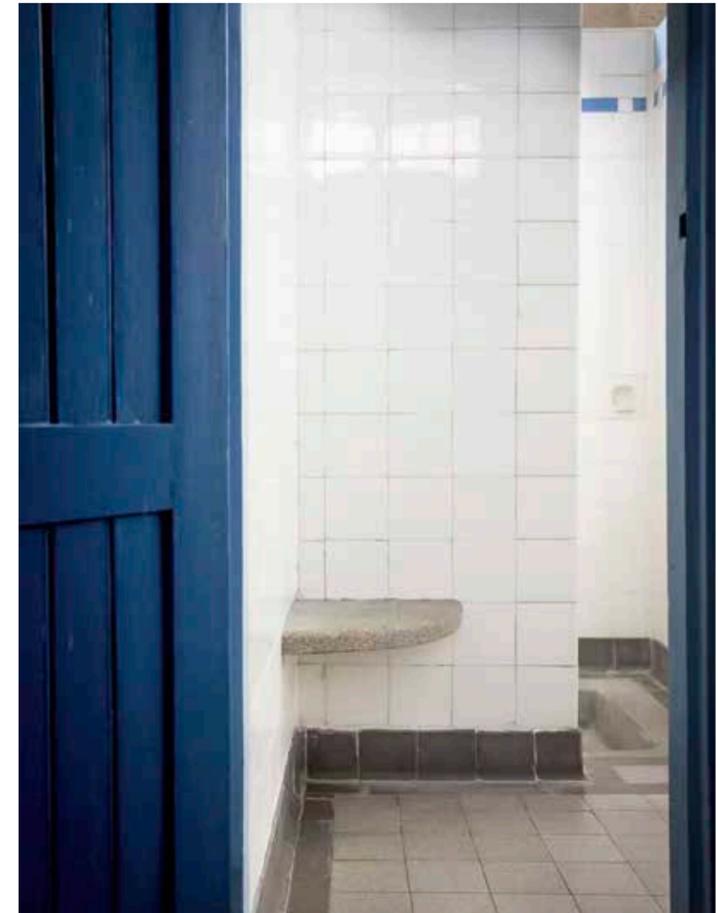
La majorité des usagers enquêtés est sans emploi au moment de l'enquête (54 %). Lorsqu'ils sont en emploi, ils sont plutôt employés (10,7 %) ou ouvriers (4,4 %). Sur la question du travail, les non-réponses abondent. Les secteurs d'activité les plus cités correspondent aux emplois de service et du bâtiment (respectivement 5,1 % et 4,6 %). Sur le plan des liens familiaux, 31 % des usagers ont au moins un enfant. Et si seulement 17 % vivent en couple, une part importante des enquêtés déclarent ne pas vivre seuls (environ 43 %). On est donc, là encore, loin du stéréotype du SDF isolé. Il s'agit d'une population éloignée de l'emploi, mais qui a travaillé et a connu, ou connaît encore, une forme de famille.

L'enquête montre qu'une part importante des usagers sont des « habitués » qui fréquentent les bains-douches régulièrement, 60 % s'y rendant au moins deux fois par semaine. Cette fréquentation est également ancienne: plus de la moitié recourt aux bains depuis plus de six ans. Elle est enfin plurielle puisque les personnes fréquentent en moyenne trois établissements différents. Des questions relatives au ressenti montrent que les bains-douches sont plébiscités par leurs usagers, notamment pour leur propreté et le bon accueil qu'ils y reçoivent. Les résultats de l'enquête Hypteac de l'Observatoire du Samu social (2011), qui mettent en exergue la préférence pour les bains-douches parmi les recours possibles pour se laver, allaient sur ce point dans le même sens.

Pour résumer, les bains-douches parisiens ne sont pas fréquentés uniquement par les personnes les plus démunies, mais connaissent au contraire une grande diversité de profils. Cette diversité entraîne des coprésences qui doivent être finement gérées par les employés. Ces lieux sont d'ailleurs vécus comme des espaces apaisés la plupart du temps: à la question portant sur un potentiel sentiment d'insécurité, seuls 9 % des enquêtés déclarent en avoir

fait l'expérience, tandis que la grande majorité (60 %) déclare ne jamais s'être sentie en insécurité.

Même si les formes de sociabilité y sont fragiles et occasionnelles, les bains-douches remplissent un rôle social essentiel: s'y fabriquent du soin, de la solidarité, de l'hospitalité. Ce sont des lieux pourvoyeurs de care, intimes et publics à la fois, où les usagers déclarent



Bains-douches rue de Charenton, Paris 12<sup>e</sup>, 2016 © Florence Levillain/Signatures

échanger davantage avec les employés qu'avec leurs pairs. Tout l'enjeu est de maintenir cette fonction d'accueil généraliste tout en répondant aux attentes des plus vulnérables sans qu'une labellisation « très sociale » ne freine la fréquentation du lieu par des personnes plus insérées. Les ombres et lumières du « modèle parisien » laissent donc entrevoir de nombreuses pistes d'améliorations et d'ajustements. Une réflexion est d'ailleurs en cours, stimulée par le rôle crucial joué par les bains-douches au plus fort de la crise sanitaire liée au Covid-19. / **Claire Lévy-Vroelant et Lucie Bony**

De gauche à droite: Cherif; Devamalar, Yalini et ses enfants; Joël; Hayley, 2016 © Florence Levillain/Signatures



### POUR EN SAVOIR PLUS

■ Les photographies de Florence Levillain proviennent de sa série « Les bains-douches à Paris », projet « La France vue d'ici », pour la Région Ile-de-France. Son travail et celui de Laurent Kruszyk ont fait l'objet de l'ouvrage *Bains publics*, auquel a participé Claire Lévy-Vroelant, paru en 2017 aux éditions Loco, avec la Région Ile-de-France.

■ L'enquête de l'Ined est disponible: [www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/s\\_rubrique/29360/document\\_travail\\_2019\\_252\\_bains.douches\\_eau.fr.pdf](http://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/s_rubrique/29360/document_travail_2019_252_bains.douches_eau.fr.pdf)

# / À Nantes, un bain-douche nommé Agnès Varda

Entretien avec **Corinne Hemonic**, adjointe au responsable d'établissement et encadrante des agents de site des bains-douches de Nantes, qui ont récemment déménagé.

Tous les bains-douches ne ferment pas. Certains se déplacent et s'agrandissent. C'est le cas à Nantes, où l'établissement historique, initialement bain et lavoir inauguré en 1860, encore en usage pour les douches en début 2020, ferme ses portes quai Baco pour réapparaître sous une forme originale sur l'île de Nantes, dans le quartier de la Création. Intégré à un nouvel espace où sa vocation sociale est affirmée avec force, il est trop tôt pour en dresser un bilan. Il est néanmoins possible d'en décrire l'ambition.

## Pouvez-vous expliquer ce qui a motivé le déménagement du site historique du quai Baco ?

**Corinne Hemonic /** Il s'agissait d'honorer deux engagements du mandat municipal<sup>1</sup> : la création de deux accueils de jour et la réhabilitation des bains-douches pour en faire un lieu de prévention sanitaire. Leur réunion dans un nouvel édifice municipal visait à améliorer la qualité du service offert aux personnes les plus démunies, tout en renforçant la synergie entre les deux équipements regroupés sur l'île de Nantes. L'ambition de ce futur établissement est avant tout d'être un lieu d'accueil des personnes les plus vulnérables. Lieu d'innovation sociale unique porté par le CCAS de Nantes, l'établissement est centré sur un accueil de jour et développe diverses prestations complémentaires. Il s'agit, notamment, d'actions de médiation autour du bien-être et de la santé, du lien social, du développement des compétences ou d'activités culturelles, afin de lutter contre la disqualification sociale des usagers.

## Comment le nouveau site a-t-il été pensé, configuré et réalisé ?

**C. H. /** Le projet était global, mais nous avons procédé par étapes. En 2016, la création d'un pôle santé social réunissant le restaurant social (incluant Alisé, un atelier de dynamisation sociale) et les bains-douches municipaux est décidée. Les ateliers de concertation sur le projet d'équipement se mettent en place en 2017, animés par ATD Quart Monde avec des usagers et les agents. En 2018, c'est le déménagement du restaurant social sur le site provisoire du 45 boulevard de la Prairie-au-Duc, tandis que démarre le chantier de construction des futurs bains-douches. En 2019, la concertation avec les agents reprend avec l'idée d'une immersion croisée : les agents de chacun des deux

établissements (les anciens bains-douches et le nouveau restaurant) passent deux jours en immersion dans l'autre. Ainsi, pour le déménagement prévu début 2020, une seule semaine de fermeture est envisagée, tandis que l'ouverture du pôle santé social est projetée en mars 2020. Le 16 mars dernier, quatre ans après le début de la réflexion, ce nouveau lieu – entouré de bois et de béton, et pourtant baigné de lumière grâce à ses baies vitrées – accueille un nouvel espace entièrement dédié aux personnes en situation de précarité. Constitué des deux services (bains-douches et restaurant réunis), l'établissement municipal a doublé sa capacité d'accueil par rapport aux locaux historiques du quai Baco. D'un coût de 4,137 millions d'euros, financé à 60% par la Ville, il a donc été conçu en lien étroit avec les usagers des deux structures.

## L'équipe qui travaille avec vous dans le nouvel espace est-elle la même ? De qui se compose-t-elle ?

**C. H. /** L'équipe est constituée de 13 agents de site (catégorie C), dont 4 transferts des bains-douches, 5 postes existants de Pierre-Landais, auxquels s'ajoutent 4 créations de postes en renfort. Des agents de catégorie B et A complètent l'équipe, dont 1 chargé d'accueil et de gestion, 1 chargé d'animation et de médiation, 3 postes de travailleurs sociaux, 1 poste de responsable d'établissement et 1 poste d'adjointe et d'encadrante d'agents de site. L'équipe se compose donc au total de 20 agents.

## Comment s'est déroulée l'installation ? Y a-t-il des moments qui resteront dans votre mémoire ?

**C. H. /** L'installation et l'ouverture ont été assez compliquées, nous avons ouvert le jour du confinement ! Nous avons fait appel à des volontaires agents de la Ville de Nantes non confinés, car les trois quarts des agents de site de l'espace étaient confinés pour raison médicale.

## Pouvez-vous décrire les lieux et les différentes activités qui s'y déroulent ? Quels sont les partenaires ?

**C. H. /** Au rez-de-chaussée, le restaurant social de 210 m<sup>2</sup> servira jusqu'à 150 repas par jour contre 110 couverts en moyenne aujourd'hui. Au premier étage, vingt douches ont été installées, dont une pour les familles et deux pour

L'espace Agnès-Varda,  
rue Pierre-Landais  
sur l'île de Nantes  
© Jean-Dominique Billaud/Samoa  
© Ville de Nantes

les personnes à mobilité réduite. Les cabines sont mixtes, mais des espaces pourront être réservés aux femmes – elles représentent 25% du public accueilli – en fonction des besoins.

Plus qu'un équipement répondant aux besoins de première nécessité, l'espace Agnès-Varda proposera également un accueil de jour, ouvert de 9 h 30 à 17 h du lundi au samedi, avec des ordinateurs et une bibliothèque. Un service de nettoyage du linge, assuré par une entreprise d'insertion, et 30 consignes à bagages seront également mises en place. Le regroupement des deux structures

va permettre de mutualiser les actions et les animations tournées vers le bien-être et l'accès à la culture. Une socio-esthéticienne et un socio-coiffeur viendront une fois par semaine à tour de rôle. Nous proposons un ciné-débat ouvert à tous un vendredi sur deux, des ateliers de chant et des places de spectacles à tarifs très réduits. Nous avons également commencé différentes activités : sport pour tous, danses intuitives, Feldenkrais<sup>2</sup> en séance collective ou individuelle...

Nous travaillons en partenariat avec de nombreuses associations : les Apsyades, qui est un centre de soin d'addictologie, Stéréolidaire, Tissé Métisse et Cinématographe, qui sont des associations proposant des activités culturelles, Coiffeurs solidaires, Aides, ainsi qu'avec des structures institutionnelles, comme le centre de dépistage et de vaccination du 44, l'équipe de liaison psychiatrie précarité du CHU de Nantes, par exemple. On vient manger, se laver, mais c'est aussi un endroit pour trouver des idées de sorties et prendre du plaisir en créant du lien avec les autres.

## La population qui fréquente les bains-douches de la rue Pierre-Landais est-elle la même que celle qui fréquentait l'établissement du quai Baco ?

**C. H. /** Les usagers des anciens bains-douches étaient les gens de la rue, les demandeurs d'asile, les familles roms, des voyageurs. Mais nous recevions aussi des promeneurs, des vacanciers... J'ai des souvenirs très forts, c'était un lieu de convivialité, d'écoute, de paroles, nous avions un lien très fort avec les usagers... Ce lien, nous essayons de le conserver dans ce nouvel établissement. Nous n'avons perdu aucun usager, bien au contraire nous avons beaucoup de nouveaux... Il n'y a pas d'autres lieux à Nantes pour se laver.

## À peine installés, vous avez dû affronter un défi inattendu : le Covid-19. Quels ont été vos principes et vos actions pour continuer à accueillir ?



**C. H. /** Les services de l'établissement sont restés ouverts : bains-douches, restauration et accueil de jour, avec masque obligatoire à l'entrée de l'espace et avec les gestes barrières. Une infirmière a été présente quatre jours par semaine et une infirmerie a été installée à l'étage des bains-douches. Cette infirmière a été rapidement identifiée par les personnes qui venaient. Elles ont pu ainsi bénéficier de soins divers, d'écoute et de réassurance. Des conseils en santé ont été prodigués sur les addictions, prendre soin de soi, le sommeil, en termes de prévention et de gestes barrières. Cela a permis de constater qu'on avait besoin d'un poste d'infirmière dans l'établissement, nous l'avons créé en septembre 2020. L'épisode Covid a permis d'unir les équipes et d'améliorer beaucoup de choses dans notre organisation. L'équipe est plus unie, les liens se sont renforcés entre agents et usagers.

## Pourquoi avoir donné à l'espace le nom d'Agnès Varda ?

**C. H. /** Aider les personnes les plus fragiles à sortir de leur ordinaire, c'est la philosophie de ce lieu. Une philosophie qu'Agnès Varda, décédée il y a un an, aurait certainement appréciée puisque ce sont eux, les plus précaires, qui tenaient une place de choix dans ses films. La réalisatrice s'était d'ailleurs déplacée à deux reprises au restaurant social, pour présenter son documentaire *Les Glaneurs et la Glaneuse*, en présence d'Yvon, l'un des protagonistes du film, qui fréquentait régulièrement le restaurant. Sa présence a marqué les mémoires. Donner son nom à ce nouveau lieu était une évidence. / Propos recueillis par **Claire Lévy-Vroelant**

<sup>1</sup> Cet entretien a été réalisé en juin 2020 avant le 2<sup>e</sup> tour des élections municipales, qui ont vu la réélection de la maire Johanna Rolland.

<sup>2</sup> Du nom de son inventeur, la méthode Feldenkrais repose sur des principes d'arts martiaux, il s'agit d'effacer les mauvaises habitudes et de corriger les postures du corps (NDR).

# / À Bruxelles, un lieu plein de ressources

Commencée en 2011 à la suite d'une manifestation pour les SDF, l'aventure DoucheFLUX s'est concrétisée en 2017 par l'ouverture d'un lieu bénéficiant de l'appui financier du secteur privé. Mais ce n'est pas la seule différence avec les bains-douches traditionnels.

Par Claire Lévy-Vroelant



L'entrée de DoucheFLUX pendant le confinement à Bruxelles © Julie de Bellaing

La région de Bruxelles est composée de 19 communes, compte 1,2 million d'habitants et... 99 cabines de douches publiques qui se répartissent en deux grandes catégories: ce qui reste du réseau des établissements historiques, le plus souvent des piscines, d'une part, et les douches résultant de l'offre des associations, d'autre part. Mais sur les 17 piscines, la plupart construites dès la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, seules deux ont encore un service de douche dont l'accessibilité est limitée par le prix (2,50 euros l'entrée) et par les horaires qui ne permettent ni aux familles ni aux travailleurs de les fréquenter. Aussi, ce sont surtout les associations qui proposent des espaces de douches. Au nombre de 14, ces lieux sont d'abord des accueils de jour pour lesquels la douche représente un service annexe. Seuls deux d'entre eux, dont La Fontaine, association belge de l'Ordre de Malte située au cœur du quartier populaire des Marolles, placent l'hygiène et le

## Un accès à l'eau qui reste problématique

soin du corps au cœur de leur mission. Selon les instigatrices du projet Hyper, la vulnérabilité hydrique et sanitaire connaît depuis une forte croissance, en raison de la crise économique, de la crise du logement, et de la crise migratoire sans rencontrer les ressources nécessaires: davantage de pauvres et d'exilés en errance, moins de logements abordables et un accès à l'eau, aux toilettes et à une douche, qui reste problématique.

C'est dans ce contexte que l'aventure de DoucheFLUX a commencé en 2011, dans le sillage d'une manifestation du collectif Manifestement, pour et avec des SDF bruxellois-es. Le constat d'alors est rude: douches, salons-lavaires, consignes, activités collectives sont en nombre insuffisant ou trop coûteux, et aucun point central d'information régulièrement actualisé sur les ressources n'existe à Bruxelles. Entre 2012 et 2014, l'association DoucheFLUX (sous forme d'ABSL, l'équivalent de notre loi 1901) est constituée, dont le projet est de

créer un lieu pour permettre aux personnes privées de cette ressource de se laver dans une ambiance agréable et confortable. Il s'agit ensuite de trouver un terrain, des financements pour l'acheter et construire, obtenir l'autorisation via le permis d'urbanisme, sinon le soutien de la Ville et de la Région. L'acte d'achat est signé en 2014, le permis de construire est enfin délivré, la société SCRL-FS ImmoFLUX créée et les travaux de rénovation de l'ancien bâtiment acquis commencent en 2015. Le bâtiment ouvre officiellement en 2017 et une équipe de 10 salariés, soit 7 équivalents temps plein, est recrutée. Le modèle économique repose sur

un partenariat public-privé dans lequel le secteur privé est majoritaire et à l'initiative. En effet, sur un budget annuel<sup>1</sup> qui avoisine les 700 000 euros, les subventions publiques, déductions fiscales comprises, atteignent environ 40 % du total; les dons d'entreprises et de particuliers représentent une part équivalente. Le chiffre d'affaires généré par les

activités propres et le paiement des services se monte à environ 20%. Le travail en réseau est omniprésent dès l'origine, permettant la participation de professionnels compétents ainsi que la mutualisation de ressources ou d'équipements. La naissance et le développement de DoucheFLUX ont fait l'objet en 2018 d'un remarquable documentaire, *Sous la douche, le ciel*, d'Effi & Amir.

Quand Benjamin Brooke, coordinateur administratif et financier, nous reçoit fin février 2020, dans le bâtiment de la rue des Vétérinaires à Anderlecht, à quelques centaines de mètres de la gare du Midi, le lieu a pris son rythme de croisière: chaque matin, environ 90 personnes y viennent prendre une douche. Le principe est celui du « bas seuil »: les conditions pour accéder aux ressources sont minimales: 1 euro la douche, 1 euro la lessive – il ne s'agit pas de faire concurrence aux salons-lavaires – et 30 centimes le café. Pour DoucheFLUX, une douche revient à 5 euros, une lessive à 3 euros, explique Benjamin Brooke: « On facture la douche au prix coûtant aux associations via la plateforme citoyenne qui achète nos bons de douche à 5 euros et les donne à ceux qui en ont besoin lors de leurs maraudes. Le citoyen lambda peut aussi acheter ces bons à 5 euros, les laisser aux Restos du cœur de Saint-Gilles par exemple, ou bien les donner à un SDF croisé dans la rue. Mais cette année, il n'est pas sûr qu'Oxfam renouvelle la subvention qu'elle nous a octroyée l'an dernier. Il faut chercher comment se financer, c'est aussi notre originalité que ce parti pris de responsabilité. »

## UN PLAIDOYER

Le travail se structure en trois axes: le service de base, les activités, le plaidoyer. Car la douche est loin d'être la seule ressource proposée par le lieu: on y trouve une laverie, un vestiaire, une belle salle où on peut prendre un café, brancher son téléphone portable ou son ordinateur, se retrouver, se reposer. Le linge confié est récupéré propre le lendemain. Une permanence de deux heures est tenue deux fois par semaine par du personnel infirmier détaché des maisons médicales des environs. « L'idéal serait d'avoir toujours la même personne, une infirmière permanente... Pour les casiers, c'est un peu plus compliqué. Certains passent en Angleterre, d'autres sont incarcérés, d'autres ne payent plus... Au bout de deux mois on vide, mais on garde les papiers. On a tous ces vêtements [abandonnés], on a aussi une dizaine de caisses remplies de contraventions que la Stib (Société des transports intercommunaux de Bruxelles) envoie aux huissiers... Absurde! Il faudrait faire une expo avec! »

Ces propos en disent long sur les usagers des lieux: de plus en plus de jeunes exilés, pour qui la carte délivrée par DoucheFLUX fait figure de document d'identité, et de moins en moins de sans-abri locaux qui ne se sentent pas à l'aise dans une telle coprésence. Le partage de l'espace peut être un problème, confirme Pauline Bacquaert qui participe au projet Hyper: « Idéalement, il faudrait créer différents types de lieux afin d'accueillir et de répondre aux besoins de tous les publics en vulnérabilité hydrique. Pendant le Covid, La Fontaine n'acceptait plus que les personnes à la rue. Cette décision était motivée par la nécessité d'aider les personnes les plus précarisées. Néanmoins, la problématique de l'accès à l'eau dépasse celle du sans-abrisme. Et si je suis mère de famille, qu'on m'a coupé l'eau, je ne

me rendrais probablement pas chez DoucheFLUX ou à La Fontaine... » Aussi, des complémentarités pertinentes sont-elles recherchées avec d'autres associations telles que Rolling douche, elle-même en lien avec Bulle, qui propose, avec sa camionnette « wasserette<sup>2</sup> », de « laver les vêtements et réchauffer les cœurs ». Des partenariats sont a fortiori recherchés pour développer le second axe, celui des activités.

Outre les services de base, DoucheFLUX propose en effet toute une série d'activités et de formations. Historiquement, un journal était produit et vendu par les personnes à la rue, avec un bénéfice pour ces dernières d'une différence de 1,50 euro par exemplaire. DoucheFLUX participe à l'émission *La Voix de la rue* qui occupe les ondes une fois par mois autour d'un thème lié aux questions de pauvreté, organise une séance film-débat en lien avec une association qui offre le local; les activités sportives se sont développées « pour répondre à une nouvelle population jeune et étrangère, qui aime le foot », précise notre hôte. Un entraîneur les encadre régulièrement dans la salle de sport du GC<sup>3</sup> De Maalbeek et prépare des tournois. La commune de Saint-Gilles offre un couloir de piscine tous les jeudis après-midi, et de l'escalade en salle une fois par mois, un atelier hebdomadaire de dessin est réservé aux femmes, pour ne citer que quelques exemples.

Enfin, le plaidoyer constitue pour DoucheFLUX une activité à part entière, du fait de sa nature d'entreprise sociale. L'association organise ainsi des fêtes, des portes ouvertes. Elle est à l'initiative d'un centre de documentation sur la pauvreté, le sans-abrisme, les migrations et des sujets connexes, inauguré le 21 septembre 2018. DoucheFLUX constitue une ressource et un relais pour des initiatives qui à leur tour font connaître et recommandent ses actions, tel le Syndicat des immenses qui se réunit dans le local de la rue toutes les semaines.

Depuis le début du confinement, DoucheFLUX est resté ouvert. La fréquentation est limitée à 12 personnes simultanément, mais le service inclut toujours, outre la douche, la consigne et le service social. Grâce à une collaboration avec Medikuregem, une infirmière peut offrir des soins de base trois jours par semaine, à raison de 2 heures par jour. La qualification professionnelle des intervenants est sans doute une des raisons de la réussite de DoucheFLUX. Comme dans d'autres domaines de l'action sociale. Pauline Bacquaert le confirme, tout en relevant les causes systémiques de la fragilité du modèle: « Tant que notre société continuera à accepter que certaines personnes n'aient aucun droit, y compris celui de prendre leur vie en main, tant qu'on continuera à faire comme si elles n'existaient pas, beaucoup d'efforts resteront vains... Derrière la question de l'accès à l'eau se devinent des enjeux fondamentaux et une question lancinante: comment sortir d'un modèle qui génère injustices et précarité? » Au final, c'est aussi le remplacement de l'action publique par des initiatives privées, aussi pertinentes soient-elles, qui interroge. / Claire Lévy-Vroelant

<sup>1</sup> Le rapport d'activité donne des précisions sur la répartition des recettes, pages 46-48: [www.doucheflux.be/wp-content/uploads/2019/07/ra\\_dfx\\_2018\\_def.pdf](http://www.doucheflux.be/wp-content/uploads/2019/07/ra_dfx_2018_def.pdf)

<sup>2</sup> Du néerlandais: buanderie, laverie automatique (NDLR).

<sup>3</sup> Gemeenschapscentrum: centre social, maison de quartier (NDLR).

# / À Turin, des douches dans une maison de quartier

Le bain-douche de la via Agliè, dans le quartier Barriera di Milano, a gardé son emplacement d'origine. Fermé dans les années 1990, il a rouvert en 2006 sous l'égide d'une coopérative sociale, mais en s'insérant dans un lieu communautaire ouvert à tous.

Par Claire Lévy-Vroelant, en collaboration avec Erika Mattarella



Au-dessus de la salle de restaurant, les douches à l'étage accueillent aussi des événements culturels telle l'installation sonore et visuelle de l'artiste Tonichina, *Volo sotto l'onda nera* © Liberitutti



Àu début des années 1940, Turin, capitale de l'industrie automobile, ville de la Fiat et de la modernité, comptait pas moins de 10 établissements de bains-douches répartis dans les quartiers périphériques ouvriers construits entre la fin des années 1800 et le début des années 1900<sup>1</sup>. Celui toujours existant de la via Agliè, dans le quartier Barriera di Milano, a développé pour élargir le réseau un concept qui retient l'attention : garder des douches – 18 cabines en état de fonctionnement – dans une maison de quartier. Le musée de Turin garde la mémoire du passé de cet ancien bain-douche municipal devenu un « centre interculturel de quartier avec service de douches ». En 1956, l'établissement avait ouvert en remplacement d'une ancienne installation datant des années 1930 qui fut démolie pour élargir le réseau viaire. Dans les années 1950 dominaient les *case di ringhiera*, bâtisses comprenant des logements d'une seule pièce distribués sur une cour carrée entourée d'une coursive équipée d'un poste d'eau et d'un WC à chaque étage ; un propriétaire unique régnait sur ces maisons de rapport, peuplées par des ouvriers venus pour beaucoup du Mezzogiorno. Avec la division en copropriétés à partir des années 1970, les logements ont été progressivement équipés de salles de bains intérieures. Au début des

années 1990, au vu de la baisse de fréquentation, la mairie décide de fermer l'établissement de la via Agliè. Mais la conjoncture change avec l'arrivée d'une population immigrée étrangère, les effets d'une crise économique qui produit chômage et mal-logement. Le besoin de bains-douches publics impose leur réouverture en 2005, avec une concession de la 6<sup>e</sup> circonscription de la Ville de Turin au consortium Kairos par le biais d'un appel public. En 2009, la concession a été renouvelée.

## LIEN SOCIAL ET CULTURE AU CENTRE

Si la Ville demeure propriétaire des murs, c'est la coopérative sociale Liberitutti, membre du consortium Kairos fédérant des entreprises de l'économie sociale et solidaire, qui emporte l'appel d'offres pour la gestion du lieu, « point d'agrégation interculturelle maintenant reconnu dans tout le quartier<sup>2</sup> ».

Le concept des bains de la via Agliè se cale sur celui des maisons de quartier, « espaces communautaires qui offrent aux citoyens l'occasion de se rencontrer par le biais d'expositions culturelles, de guichets sociaux, d'ateliers d'autoproduction et d'activités. Ce sont des lieux ouverts

à tous, où apprendre ou se faire entendre, où manger ou organiser des événements avec vos amis. Les maisons de quartier travaillent pour faciliter, stimuler et activer les expériences de citoyenneté active. Ils offrent des services aux associations informelles et aux groupes qui aident à organiser des initiatives utiles au quartier ». Pour l'année 2018, l'association affiche la tenue de 170 « événements-activités » : pas moins de 27 ateliers réguliers (sport, bien-être, dessin, peinture, couture, etc.), des activités pour les enfants (ludothèque, sorties, aide aux devoirs, sorties-vacances), la possibilité de repas conviviaux ou pris à titre privé dans le restaurant accueillant du rez-de-chaussée, un guichet social permettant d'orienter ceux qui en expriment le besoin, des expositions et... 18 douches à l'étage. Le caractère délibérément multifonctionnel repose sur un pari : proposer des activités pour tous les goûts, tous les âges et toutes les conditions socio-économiques, de façon à renforcer les liens entre les personnes dans un quartier jeune (15 % ont moins de 15 ans), mais où les plus de 65 ans représentent 22 %, soit plus d'un habitant sur 5, et où de nouvelles immigrations, notamment en provenance du Maroc, ont pris la suite des migrations intérieures de l'époque industrielle. Aussi, les heures d'ouverture, habituellement de 9 h 30 à 18 h 30 tous les jours de la semaine sauf le dimanche, peuvent-elles se prolonger jusqu'à 23 h pour accueillir des activités du soir, concerts, débats, projections, etc. De solides partenariats avec une vingtaine d'associations – dont 5 ont leur siège dans l'établissement – et une équipe élargie font tourner cet ambitieux programme d'activités. Erika Mattarella, responsable des activités de la structure présente depuis le début de l'aventure, s'entoure d'une équipe de choc essentiellement composée de jeunes qui y effectuent leur service civique et de nombreux bénévoles. Parmi ces derniers, rien moins que 3 écrivains, 7 peintres, 1 tailleur et 10 musiciens. Aussi, pour l'année 2018, la structure affiche 36 407 passages, dont 10 363 inscrits aux activités, et... 10 363 « like » sur Facebook.

## La mixité des usages, un obstacle à la stigmatisation

### COMBINER LA MIXITÉ SOCIALE ET L'AIDE AUX PLUS DÉMUNIS

Contrairement aux établissements parisiens, la douche n'est pas gratuite via Agliè. En semaine, une demi-heure de douche coûte 1,90 euro, mais 2,90 euros le samedi. On demande 0,90 euro pour une serviette, 0,20 euro pour une dose de shampooing ou de gel douche, et 0,50 euro pour une lame de rasoir. Qui sont les usagers des douches – 31 % sont d'ailleurs des usagères – disposés à faire régulièrement cette dépense, la plupart venant une à deux fois chaque semaine ? Une bonne moitié des usagers sont locataires ou propriétaires, mais l'autre moitié est sans logement personnel. La plupart sont nés à l'étranger, Maroc, Roumanie, Bosnie, mais résident en Italie depuis plus de sept ans. Leur profil n'est pas si éloigné de celui des bains-douches parisiens. Mais à la via Agliè, le projet est bien celui de faire communauté : « Il est essentiel pour nous de continuer à établir un lien avec les utilisateurs des douches, de les transformer, dans la mesure du possible, en bénéficiaires d'activités culturelles. » Jusqu'à quel point le lieu favorise-t-il les rencontres entre des personnes aux motivations si différentes ? Si rien ne permet de vérifier un tel effet



Parade devant les bains publics de la via Agliè © Liberitutti

des coprésences, il est cependant incontestable que la mixité d'usages constitue un obstacle à la stigmatisation dont sont victimes les lieux fréquentés exclusivement par les pauvres et les « sans ».

L'épisode Covid-19 a mis la structure à rude épreuve. Comme à Paris et ailleurs, l'établissement est resté ouvert. Erika Mattarella nous confie<sup>3</sup> : « Nous n'avons jamais fermé, et nous avons eu beaucoup de problèmes avec des gens positifs au Covid qui sont venus prendre une douche, mais tout va bien. Le 23 mars, nous avons répondu à un appel à l'action de notre municipalité pour la solidarité avec les familles touchées par la crise économique due au Covid. Nous avons

commencé avec 60 familles, aujourd'hui nous suivons plus de 700 familles – soit 2 500 personnes ! – auxquelles nous apportons une aide hebdomadaire. Cela nous a fatigués, cela a changé nos façons de faire, mais cela nous a permis de rencontrer de nombreuses familles et d'activer une belle communauté de quartier : nous avons plus de 50 bénévoles et nous avons recueilli des milliers d'euros de dons, ce à quoi nous n'avons jamais fait face ! À Turin, la crise économique est plus noire que jamais, mais cette expérience Covid a fait redécouvrir la valeur des relations de proximité et de solidarité, deux valeurs qu'il faut cultiver et ne pas oublier ! »

La conjoncture a déplacé les activités de l'association gestionnaire vers l'aide aux plus démunis. Jusqu'où un tel déplacement de ses missions pourra-t-il aller sans compromettre un équilibre qui repose déjà largement sur la motivation et l'engagement militant de personnes volontaires ? / Claire Lévy-Vroelant

<sup>1</sup> Cf. les travaux de l'historienne et architecte Rossella Maspoli, notamment *Bagni Municipali Torino*, Report 18.05.2016, Department of Architecture and Design, Politecnico di Torino, 28 p.

<sup>2</sup> D'après sa présentation sur le site du musée, [www.museotorino.it/view/s/1cbd5abbeae54b67af4a9300b6e6568e](http://www.museotorino.it/view/s/1cbd5abbeae54b67af4a9300b6e6568e) (consulté le 11 juin 2020).

<sup>3</sup> Entretien du 11 juin 2020. Merci à Erika Mattarella pour sa disponibilité.

# / Le « sentō » japonais : une institution en voie de renouvellement ?

Source d'inspiration et d'imaginaire, les bains publics au Japon ont fait l'objet d'une abondante production littéraire et picturale au point d'en occulter la réalité contemporaine.

Par Junko Abe-Kudo, architecte, maîtresse de conférences, Sugiyama Jogakuen University, à Nagoya (Japon)



Entrée du sentō Héidén Onsen, à Nagoya  
© Junko Abe-Kudo

Disposant d'importantes sources naturelles, les Japonais ont toujours eu un accès facile à l'eau. Le climat, très chaud et humide en été et très froid et sec en hiver, orienterait vers le bain. L'influence du bouddhisme et la présence fréquente d'eaux thermales seraient à l'origine de la pratique plus spécifique du bain chaud, la première avec l'idée que réchauffer le corps était bon pour la santé, la seconde en facilitant l'usage. Nous nous intéresserons ici aux *sentō*, bains publics urbains à l'accès payant, par opposition aux *onsen* (bains extérieurs issus de sources thermales et situés en pleine nature) et aux *furo*, baignoires individuelles privées, aux origines communes.

Le *sentō* est né dans les grandes villes dès le *xv*<sup>e</sup> siècle. Un siècle après, dans la capitale du shōgunat, la future Tokyo, le bain public commercial était très développé. Au début du *xvii*<sup>e</sup> siècle, le bain public à Tokyo est devenu un lieu de loisir autant que de soin du corps, au point que le gouvernement en réglemente l'usage pour lutter contre la prostitution qui s'y serait installée.

Il faut toutefois attendre 1927 pour qu'apparaisse la première intervention gouvernementale de nature hygiénique. Celle-ci conduit à la modernisation des équipements. À partir de 1946, le tarif d'entrée du bain public *sentō* passe sous contrôle préfectoral. En 1948, une loi spécifique est votée débouchant sur une série de réglementations hygiéniques. Il s'agit, après les destructions massives de la Seconde Guerre mondiale, d'assurer l'hygiène publique et d'œuvrer à la santé des citoyens. L'apogée se situerait vers 1968.

Au cours des années 1970, la modernisation des logements et la massification de la salle de bains entraînent la baisse drastique du nombre de *sentō*<sup>1</sup>. Malgré cela, le Japon comptait encore 4 542 *sentō* en 2013, toujours contrôlés par le gouvernement<sup>2</sup>. La plupart sont adhérents à des fédérations d'échelon national et préfectoral constituées en 1958, suite à la loi de 1957 visant à réguler les activités commerciales dont la présence est incontournable et la qualité nécessaire<sup>3</sup>. Aujourd'hui, les *sentō* sont toujours considérés comme une nécessité quotidienne et sociale pour les citoyens.

Mais il y a d'autres raisons à cette décroissance : la baisse des profits, faute de clients, la dégradation des équipements et des bâtiments, le travail familial pendant de longues heures, le vieillissement des patrons d'établissement et le manque de successeurs du fait des lourdes taxes de succession contribuent à ce déclin. Fort de ce diagnostic et afin d'assurer la pérennité des bains publics, le ministère de la Santé, du Travail et du Social prend une directive en 2015 et met en place une stratégie de redéveloppement des *sentō* avec la possibilité offerte d'un soutien financier public. Cette stratégie met également l'accent sur le renouvellement de la gestion et la qualité des services délivrés aux clients. Elle insiste sur la fonction sociale du *sentō* pour le quartier où il se trouve, invite au bon accueil des touristes étrangers, promeut un engagement actif pour le développement durable ainsi que l'accueil des clients « sensibles », prioritairement la population âgée et handicapée.

## UN MOMENT DE CONFORT ET DE DÉTENTE

Avec l'avènement de la salle de bains domestique, les motifs de fréquentation du *sentō* ont en effet changé. Pour les personnes âgées qui habitent seules, c'est un lieu de communication et de loisir, un bain sécurisé avec l'aide des autres, un bain prêt à prendre sans préparation lourde pour elles. Pour les autres, les différents grands bassins, le sauna (lorsqu'il y en a), la grande salle bien climatisée, les boissons après le bain chaud... sont des éléments très agréables. C'est un moment de confort et de détente, seul ou bien avec ses amis, sa famille, ses enfants, etc. Depuis plusieurs années, les fédérations préfectorales de *sentō* multiplient les nouveaux services aux clients pour assurer la pérennité des *sentō*. Des sites web dédiés diffusent désormais des informations pratiques tant pour les clients fidèles que pour les clients occasionnels. Le site web de la fédération d'Osaka indique ainsi le calendrier des événements à venir dans chaque *sentō*, les jours de gratuité pour les enfants, les cartes de fidélité valable dans tous les *sentō* et l'existence de services de consigne pour les joggeurs. La coopération avec les collectivités locales est active, elle aussi, dans une perspective plus sociale. La fédération de Tokyo publie sur son site internet les informations sur les aides personnalisées au bain public de chaque arrondissement. La plupart des aides consistent en un tarif réduit ou bien gratuit pour les personnes âgées. Cela témoigne de la fonction sociale du *sentō*. Les jeunes générations, enfin, qui connaissent le bain domestique depuis leur naissance, redécouvrent aujourd'hui le *sentō* et l'investissent dans des perspectives nouvelles. De jeunes patrons d'établissement tentent de faire des bains publics un nouveau lieu de convivialité. La relaxation physique et mentale que procure le bain chaud faciliterait la communication avec les autres dans la salle de détente. On a vu ainsi organiser des soirées de rencontre pour les jeunes célibataires, des ateliers où les participants sont invités à créer des haïkus dans le bassin, des danses silencieuses (avec des casques pour partager de la musique jouée par un DJ), etc. Plus que la célébration nostalgique de la tradition, ces usages participent d'un nouveau mode de vie urbain. À Tokyo, le nombre de *sentō* tend toujours à diminuer, mais le nombre d'entrées par



Accueil du sentō Héidén Onsen, à Nagoya  
© Junko Abe-Kudo

*sentō* augmente désormais. Ce phénomène montre que les *sentō* qui continuent d'exister attirent les nouveaux clients. La fonction fondamentale du bain public est en train de changer. Le *sentō* pourrait acquérir une dimension plus sociale et devenir un pôle d'animation de la vie de quartier, créant des liens inattendus et devenant le lieu de soutiens mutuels, notamment pour les personnes âgées. Avant la crise du Covid-19, un ex-patron de *sentō* me disait que les patrons d'établissement étaient fiers d'être « à l'avant-garde de l'hygiène publique ». Pendant l'état d'urgence sanitaire, le gouvernement a permis aux *sentō* de rester ouverts pour répondre aux besoins hygiéniques du quartier. Ils ont fait beaucoup d'efforts pour rester ouverts malgré la diminution des clients. Ce faisant, n'ont-ils pas réaffirmé leur rôle d'avant-garde ? / Junko Abe-Kudo

① Selon un rapport du Ministry of Health, Labour and Welfare, datant de 2014, le nombre maximum de *sentō* à Tokyo était de 741 en 2012 contre 2 687, à son apogée, en 1968.

② On recensait 26 580 « bains publics » en 2013, cette catégorie très extensive regroupant *sentō*, *health centers*, saunas, salles de sport, *soaplands* (lieux de prostitution) et « autres » (centres de loisirs, salons de beauté, etc.).

③ La fédération nationale comprend 39 fédérations préfectorales. C'est à cet échelon que sont fixés les tarifs d'entrée qui d'une préfecture à l'autre varient de 3 à 4 euros.